



HAL
open science

La subjectivité dans la parole et le chant

Geneviève Caelen-Haumont, Bernard Bel

► **To cite this version:**

Geneviève Caelen-Haumont, Bernard Bel. La subjectivité dans la parole et le chant. Symposium International sur les Sciences du Langage Musical, Oct 2004, Saint-Rémy-de-Provence, France. pp.1-12. hal-00256392

HAL Id: hal-00256392

<https://hal.science/hal-00256392>

Submitted on 15 Feb 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La subjectivité dans la parole et le chant improvisés : de la structure intonative au mélisme

Geneviève CAELEN-HAUMONT & Bernard BEL
Laboratoire Parole et Langage,
Université de Provence,
Aix-en-Provence
genevieve.caelen@lpl.univ-aix.fr, bernard.bel@lpl.univ-aix.fr

1. Introduction

Depuis quelques années, l'étude des « émotions » est devenu un nouveau domaine d'investigation dans le contexte des recherches internationales. Les progrès énormes réalisés dans les domaines des neurosciences et de la cognition, les développements parallèles en psychologie, en parole et en prosodie, en musicologie, et la perspective des applications commerciales qui ne cessent de se diversifier, expliquent ce foisonnement extraordinaire des recherches (Caelen-Haumont, à paraître 2005).

Pour notre part, l'étude de la subjectivité en prosodie entamée depuis l'origine de cette recherche nous permet de concevoir le domaine de l'affectivité, non pas comme le champ exclusif des « émotions », mais comme un champ diversifié, celui des états affectifs. En effet, au côté du champ des émotions et des attitudes bien recensé par la littérature, un état nous semble important en prosodie, sinon prioritaire, à savoir celui de l'émotion que nous appelons *l'émotion ordinaire*. C'est à cet état affectif particulier qu'est consacré cet article, et nous l'envisagerons dans le domaine de la parole et du chant spontanés.

2. Les domaines de la subjectivité dans la parole

Dans le domaine de la parole affective, et en dehors de la pathologie, il semble bien en effet que l'on puisse distinguer trois états subjectifs différents, à savoir ceux propres à « *l'émotion-racine* », aux « *émotions typées* », et aux « *attitudes* ».

Selon Caelen-Haumont et Bel 2000, *l'émotion-racine* est « l'émotion ordinaire », c'est-à-dire l'émotion à la source de l'individu, qui en dehors d'émotions spécifiques telles la joie, colère etc., instancie dans l'instant, souvent à son insu, la personne avec ses croyances, ses motivations, ses impulsions, ses inclinations et ses répulsions. Cet état subjectif, toujours présent, se manifeste spontanément dans le discours ou la conversation pour peu que la personne s'investisse dans sa performance. Il est en relation avec le contenu des échanges, se mobilisant et se démobilisant tour à tour, pour se manifester à nouveau de manière tout aussi transitoire. C'est le sentiment intérieur qui s'exprime, et s'il a le champ libre, il s'exprime en relief, au premier plan. Cet état est référencé au singulier, ce qui montre son caractère général liée à la subjectivité perçue comme l'élément fondamental de la personne. Il semble que ce soit essentiellement dans la parole que se manifeste cette émotion-racine.

Les *émotions typées* caractérisent des états bien connus de tout individu, expérimentés soit par le truchement de la parole, ou en dehors d'elle. Une émotion violente ou causée par surprise peut en effet bloquer momentanément l'expression verbale, de même qu'un interdit social par exemple peut réprimer son expression affective. On recense les émotions *d'extraversion*, telles que par exemple l'excitation, l'admiration, la joie, etc., et les émotions *d'introversion*, telles que la tristesse, l'ennui, la timidité, etc..

Les attitudes constituent un autre état affectif. La première tentative de définition du terme a été proposée par Couper-Kuhlen 1986 qui oppose ainsi l'émotion comme état du locuteur, à l'attitude comme type de comportement.

Mais ceci laisse de côté les attitudes cognitives répertoriées par les psychologues sociaux qui sont fonction d'opinions, de croyances ou de connaissances. Ces dernières sont appelées des *attitudes propositionnelles*, dans la mesure où elles s'expriment dans et relativement à des propositions : par exemple dans la phrase « je suis impressionnée par tes propos », « impressionnée » rend compte d'une émotion particulière telle que l'admiration exprimée vis-à-vis d'un énoncé.

Dans le domaine de l'intonation, Wichmann 2000 propose de réserver le terme d'*intonation expressive* aux énoncés porteurs d'indices prosodiques de l'émotion et aux énoncés exprimant une attitude propositionnelle, issue de croyances, connaissances ou opinions, et le terme d'*intonation attitudinale* aux énoncés qui dénotent un comportement de la part du locuteur, intentionnel et/ou inféré par son auditeur dans une situation donnée.

On trouvera dans Caelen-Haumont (à paraître 2005), une revue détaillée de la recherche actuelle sur toutes ces questions.

Or ces trois instances de la subjectivité dans l'énoncé possèdent en commun des indices prosodiques. Ainsi l'émotion-racine et les émotions d'extraversion qui manifestent toutes un investissement de la personne et son implication, se caractérisent généralement par des valeurs de la fréquence fondamentale (désormais F0) élevées, une variabilité des inflexions mélodiques, une forte amplitude tonale, et associés à des pauses non linguistiques, un débit plus rapide et une forte intensité. En fait le registre élevé est un indice discriminant des émotions et attitudes, attestant d'un état d'excitation et d'implication de la personne.

Inversement, les émotions d'introverson qui se caractérisent par le retrait de la personne dans l'énoncé manifestent un contour peu contrasté ou plat, un registre de F0 moyen à grave, un débit (beaucoup) plus lent, une intensité plus faible, et la présence plus marquée des pauses linguistiques.

3. Intonation et mélisme

3.1. Espace prosodique social et espace individuel

Dans notre perspective (Caelen-Haumont et Bel 2000), la prosodie possède une structure composite, associant deux strates dont l'une est liée à l'expression de la structure linguistique, c'est-à-dire à l'expression de la langue en tant que convention sociale. Cette strate qui découpe l'énoncé en phrases et groupes, selon l'usage de la langue, est l'*intonation*. La seconde strate est liée à l'expression affective, et correspond au phénomène prosodique que nous dénommons « *mélisme* ». Ce dernier est d'expression locale, souvent mono-lexicale, caractérisée d'une part par une amplitude de F0 très importante, ce qui implique des valeurs maximales de F0, et d'autre part souvent liée à une rupture mélodique ou prosodique de la trame linguistique, c'est-à-dire en dehors des frontières de syntagmes (Caelen-Haumont 1978/1981).

Plus précisément, dans cette acception, l'intonation est la contrepartie prosodique de la chaîne linguistique : non seulement en effet elle sert de support acoustique à l'énoncé, mais au sein de cadre socio-culturel propre à la langue, elle met en oeuvre des règles d'enchaînement linguistique des groupes prosodiques (pseudo-) syntaxiques, facilitant ainsi le décodage de l'énoncé.

Si l'intonation est le domaine de l'expression sociale de la langue, le mélisme est celui de l'expression individuelle. Le mélisme est ainsi l'expression prosodique d'implication personnelle, subjective, affective, hic et nunc, et de ce fait en rupture avec l'intonation. Ce phénomène possède, au moins en français, une extension souvent limitée au mot lexical (voire parfois grammatical) et éventuellement à ses déterminants, plus rarement une suite de mots lexicaux (qui est plutôt l'expression prosodique propre aux émotions typées). Ses caractéristiques prosodiques sont de ce fait beaucoup plus ouvertes.

Ce double traitement prosodique intonation / mélisme pourrait par ailleurs être la marque prosodique de processus cognitifs que les études établissent.

Par exemple, au niveau des aires cérébrales tout d'abord, selon Pell 2002, il semble attesté d'une part que l'hémisphère gauche soit plutôt spécialisé dans le traitement de la linguistique et de la prosodie linguistique au niveau représentationnel, alors que l'hémisphère droit aurait plus d'aptitude à traiter la prosodie émotionnelle, avec les indices de F0, véhicules attestés des intentions liées aux émotions.

Par ailleurs, les modèles configuration et covariance de Scherer et al. 1984, qui interviennent dans le traitement de la prosodie, valident totalement ces conceptions, le modèle de covariance rendant compte du traitement des effets à la fois émotionnels et linguistiques, le modèle de configuration le traitement purement linguistique. Cette dichotomie des fonctions se retrouve également dans le modèle de Scherer 1989 « *pull* » et « *push* », deux processus qui rendent compte des expressions de la parole émotionnelle sous contrôle cognitif.

Ainsi la distinction intonation / mélisme, établie à partir de l'observation des données, pourrait servir d'ancrage factuel aux investigations biologiques et aux modèles cognitifs.

3.2. Asyntaxe et disyntaxe prosodiques

Comme nous l'avons vu, les mélismes s'opposent à l'intonation en tant que deux expressions prosodiques différentes, de type psychologique vs. social. De la même façon que l'harmonie d'un groupe peut être remise en cause par l'action d'un seul individu, sur le plan de la parole, le mélisme, en tant qu'expression individuelle et subjective, peut remettre en cause l'organisation syntaxique de l'énoncé. En effet les mélismes peuvent en effet être accompagnés de deux processus, à savoir les *disyntaxe* et *asyntaxe* prosodiques (Caelen-Haumont 1978/1981). La disyntaxe prosodique correspond au non-respect des relations syntaxiques. Ce phénomène s'observe par définition en position initiale et interne de groupe et se manifeste par une rupture de niveaux mélodiques entre le mot courant et le mot suivant, un ralentissement du débit, souvent accompagnés d'une insertion de pause. Son corollaire, qui peut exister parallèlement ou non, est l'asyntaxe prosodique qui se caractérise par un regroupement non syntaxique d'unités, c'est-à-dire d'unités qui ne sont pas en relation de dépendance syntaxique. Moins courants en lecture (sauf si le locuteur s'approprie le texte et s'implique personnellement), ces processus appartiennent surtout au discours et au chant spontanés.

4. Les mélismes dans la parole et le chant

4.1. Définition du mélisme

Ce terme est emprunté au domaine musical où il désigne dans le chant un mot dans lequel le nombre de notes est supérieur au nombre de syllabes. Dans notre acception, il désigne une *forme* acoustique et mélodique, structurée phonologiquement. Plus précisément il correspond à une structure phonologique de surface (non dérivable) enchaînant une suite de séquences monotinales (« monotonal » ou paire de cibles identiques, par exemple /hh/) ou bitonales (« bitonal » ou paire de cibles différentes, par exemple /se/), ce qui peut donner par exemple pour un mot une suite telle que /hh he es se/. Par analogie et pour plus de commodité, ces séquences mono- ou bitonales sont appelées des « syllabes tonales ».

Sur le plan prosodique, le mélisme implique les niveaux les plus aigus intégrés dans des pentes ou des plateaux. Les pentes manifestent une large excursion de F0, interne au mot lexical (voire grammatical), ou externe lorsque le déterminant ou le pronom personnel est intégré dans cette pente. Cette large excursion mélodique est souvent accompagnée d'un net ralentissement du débit, et parfois d'une augmentation de l'énergie.

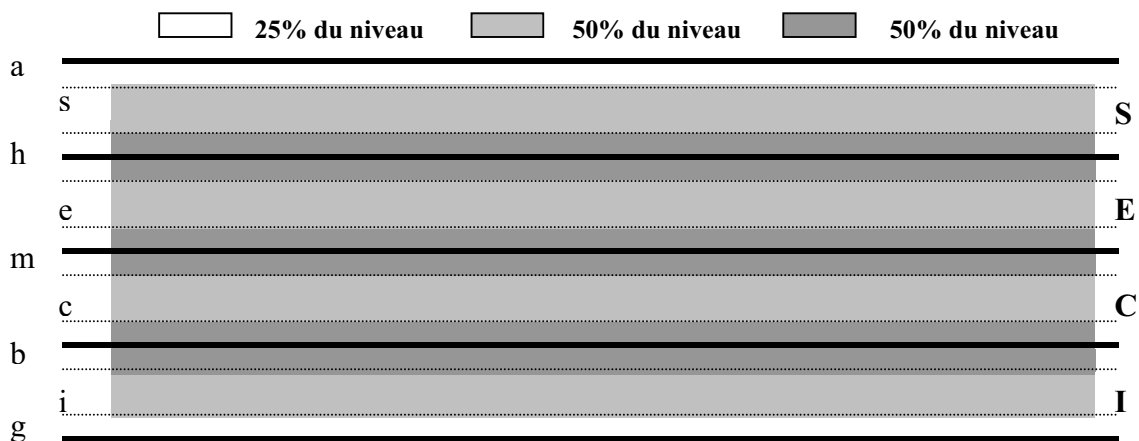


Tableau 1 : Les 4 et 9 niveaux. Dérivés du modèle traditionnel à 4 niveaux (selon Delattre 1966, ici cf lettres majuscules *S, E, C, I*), les 9 niveaux partagent le registre mélodique du locuteur. Les niveaux *i* à *s* (gris clair et foncé) correspondent chacun à 50% du niveau selon Delattre, les niveaux *a* et *g* (en blanc), aux extrémités du registre, correspondent chacun à 25%.

Concrètement, pour mesurer l'extension mélodique des mélismes, l'amplitude maximale du locuteur a été divisé en 9 niveaux, ce qui par rapport au modèle traditionnel en 4 niveaux (Delattre 1966), multiplie en fait la précision par 2. L'échelle est tonale (demi-tons). La figure 1 ci-dessus propose une représentation des niveaux.

Chacun des niveaux représente une cible mélodique de la syllabe tonale. Si l'on combine 2 à 2 toutes les cibles, on obtient une matrice des séquences mono- et bitonales possibles (voir ci-dessous, paragraphe suivant).

En résumé, le concept de mélisme a été défini pour décrire plus objectivement le processus d'émotion-racine, d'expression lexicale, avec la précision et la mobilité nécessaire pour capter ce phénomène éphémère et hautement variable.

Par ailleurs, du fait que cette méthode se fonde sur l'amplitude maximale du registre du locuteur, exprimée dans une échelle tonale, cette méthode autorise toute comparaison intralocuteur ou interlocuteur, au sein d'une même langue ou entre plusieurs, y compris les langues à tons, dont le système prosodique et linguistique est si différent du nôtre. Elle peut tout aussi bien s'appliquer à des modes d'expression vocale diversifiés, tels que la parole, la poésie chantée, le chant. Une autre application possible concerne aussi les dysfonctionnements langagiers.

5. Un outil de calcul automatique des séquences tonales : INTSMEL

Cette méthode a permis de concevoir un outil informatique, INTSMEL (Caelen-Haumont et Auran, 2004). En relation avec le souci de précision, de variabilité mélodiques et de généralité, exposé ci-dessus, INTSMEL se fonde en effet sur la prise en compte des valeurs absolues de F0, et non relatives (de manière à extraire tout segment de parole de son contexte pour comparaison), et intègre de manière automatique, le codage phonologique de surface, calculant en temps réel les séquences mono- ou bitonales, en fonction du registre maximal du locuteur et des 9 plages de fréquence, et selon une échelle acoustique en demi-tons.

Comme on le voit sur le tableau représentant la matrice des 81 séquences tonales (Tableau 2 ci-dessous), une partie seulement des séquences (soit 40) correspond à la définition des mélismes, à savoir celles qui intègrent les niveaux les plus aigus, *a, s*, et sous condition que l'amplitude tonale soit suffisante, le niveau *h*. La limite a été fixée empiriquement à une amplitude supérieure à 2 niveaux (soit pour les 7 niveaux jusqu'à *h*, 2/7 de l'amplitude *g/h*), ce qui exclut les séquences *eh* et *mh* pour le mélisme.

Ton	<i>Mélismes</i>			élevé	moyen	centré	bas	infra	grave
	<i>aigu</i> a	<i>supra</i> s	<i>haut</i> h	e	m	c	b	c	g
a	aa	as	ah	ae	am	ac	ab	ai	ag
s	sa	ss	sh	se	sm	sc	sb	si	sg
h	ha	hs	hh	he	hm	hc	hb	hi	hg
e	ea	es	eh	ee	em	ec	eb	ei	eg
m	ma	ms	mh	me	mm	mc	mb	mi	mg
c	ca	cs	ch	ce	cm	cc	cb	ci	cg
b	ba	bs	bh	be	bm	bc	bb	bi	bg
i	ia	is	ih	ie	im	ic	ib	ii	ig
g	ga	gs	gh	ge	gm	gc	gb	gi	gg

Tableau 2 : Matrices des 81 séquences mono- et bitonales. En gras, les séquences correspondant aux mélismes.

Issu de ce calcul, le codage s'applique au contexte du discours. Dans notre usage, il s'applique au texte de l'énoncé segmenté sous *Praat* en unités lexicales et grammaticales. Le logiciel intégré dans la procédure *Praat*, segmente et code de manière automatique les variations mélodiques sous la forme des séquences tonales présentées dans la matrice ci-dessus (Tableau 2). Les séquences sont bitonales ou monotonaux.

La figure 1 ci-dessous est une capture d'écran du logiciel *Praat* au sein duquel la procédure INTSMEL a été utilisée. La fenêtre montre un extrait d'un énoncé « *c'est une étude de l'agronomie* », prononcée par une jeune locutrice (LR2) de Cussac Fort-Médoc (33). Dans cet exemple, le mot « *étude* » (sélectionné en bleu et jaune pour une meilleure visualisation), répond à nos critères du mélisme (niveau *h* atteint sous condition d'amplitude). L'image se présente en deux parties : la partie inférieure montre la courbe mélodique (par la procédure MOMEL qui, comme au cours de la perception, recalcule le suivi de la courbe dans les parties non voisées et les pauses, Hirst et Espesser, 1993) et le signal de parole. La partie supérieure présente le texte segmenté manuellement et au dessous les valeurs de F0 en demi-tons, avec les codages correspondants. De bas en haut, les valeurs de F0 en demi-tons, le codage direct de la valeur selon l'échelle sur 9 niveaux, si besoin son recodage au sein du mot segmenté, son ajustement, et l'indication en majuscules de la valeur la plus haute du mot mélismé, puis l'affichage des séquences mono- et bitonales, appelées encore, par analogie, « syllabes » tonales.

On peut voir dans cet exemple l'ensemble de toutes les séquences tonales. Les bitonales lient nécessairement deux plages de hauteurs fréquentielles différentes. Par exemple, dans la figure 1 ci-dessus, deux séquences bitonales sont réalisées au sein du mélisme du mot *étude*, à savoir *bH* et *Hc*. La majuscule signale simplement le niveau le plus élevé dans le mot mélismé.

Inversement, les séquences monotonaux recouvrent des amplitudes faibles ou nulles. Si l'amplitude est nulle, il s'agit d'un plateau. Dans ce cas, la valeur de F0 est stable et concrètement dans la limite du seuil, elle s'écarte au plus de 3%. Les séquences sont de la forme : *ss*, *mm*, *gg*, etc. Dans l'exemple de la figure 1 ci-dessus, la séquence *bb* dans le mot « *agronomie* » est un plateau. Ce dernier mot n'est pas mélismé.

Si l'amplitude est un peu plus importante (amplitude faible), il n'est plus question de plateau, mais de « variation intra-plage ». La variation est alors comprise entre les 3% précédents et

l'amplitude du niveau où il se réalise, ce qui par définition est l'amplitude maximale possible dans le niveau (sinon la variation devient bitonale). Ces variations intra-plage sont identifiées par les signes « + » pour une pente montante dans le cadre du niveau, et « - » pour une pente descendante (ex : aa-, hh+, ii-, etc.). On peut considérer que ces variations intra-plage constituent des allotones mélodiques.

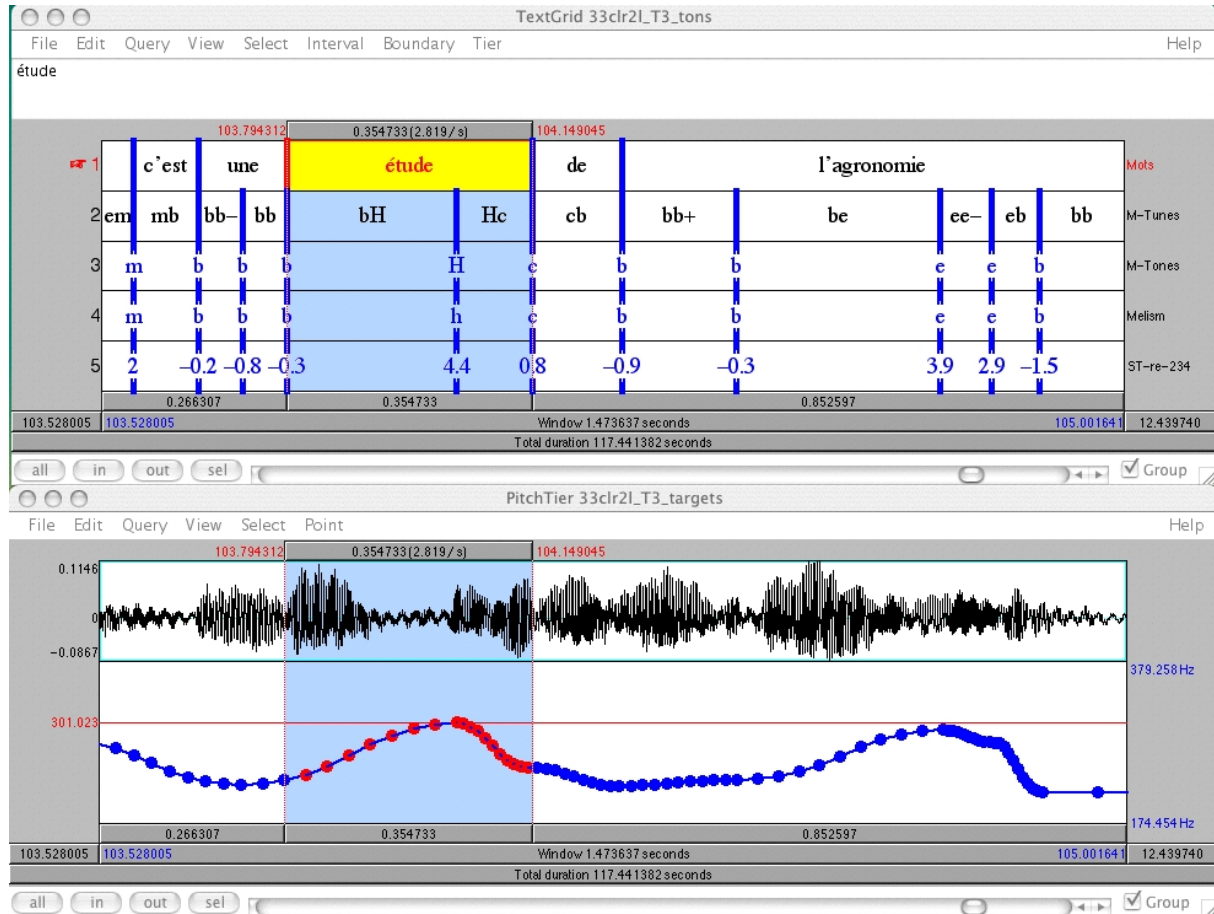


Figure 1 : un exemple de mélisme (cf le mot *étude* sélectionné en couleur bleue et jaune). De bas en haut, la courbe de F0, le signal de parole, les valeurs en demi-tons, leur codage en 9 niveaux, un recodage en fonction des frontières de mots, les séquences tonales, la segmentation en mots.

Ainsi dans la figure 1 ci-dessus, les séquences *bb+* et *ee-* dans le mot *agronomie*, sont des exemples de variations intra-niveaux, caractérisées par des pentes mélodiques faibles, respectivement ascendantes et descendantes.

En résumé, la procédure INTSMEL sous Praat, délivre une information quantitative en termes de cibles mélodiques. Elle propose un système d'annotation automatique et une stylisation mélodique adéquate, indépendants de l'énoncé, du corpus, du locuteur, de son sexe, de son âge, de sa langue. Elle permet de décrire phonologiquement la structure interne de tout extrait de parole ou de chant, bref ou étendu, selon la segmentation utilisée. Elle ne code pas directement le paramètre de la durée, mais elle l'intègre. Les mots-clefs d'INTSMEL sont de permettre d'*extraire* tout item segmenté pour *comparer les structures mélodiques phonologiques*.

De ce fait, les objectifs du codage proposé sont de décrire, annoter, comparer non seulement l'intonation dans la relation de la mélodie à la structure de l'énoncé, mais spécifiquement, les proéminences mélodiques (mélismes), les contours propres à la langue (par exemple dans l'apprentissage des langues, la réhabilitation des dysfonctionnements langagiers, ou les études

linguistiques), aux différents systèmes mélodiques (langues à accent libre, à accent lexical, à tons), et aux idiolectes et variantes dialectales.

6. Fonction des mélismes

Pour des études plus complètes sur cette question montrant des expérimentations, on peut se reporter aux études antérieures (Caelen-Haumont et Bel, 2000 ; Caelen-Haumont et Auran, 2004 ; Caelen-Haumont, 2004) qui montrent que dans la parole ou le chant, les mélismes sont révélateurs des valeurs psychologiques propres au locuteur et/ou motivées par la tâche ou le but en cours. En effet, s'investir dans son discours est coûteux en énergie, car cela demande de produire des notes fréquentielles hors du registre ordinaire du locuteur, prononcées souvent avec un ralentissement du débit, et avec une énergie soutenue. Ainsi le locuteur ne s'investit pas sans motivation, ni à propos de n'importe quoi.

Dans le cadre de cet article, on se contentera de montrer deux exemples d'investissement de la part de deux locutrices. Le premier exemple (figure 2 ci-dessous) produit par le même logiciel Praat-MOMEL et INTSMEL, a été réalisée par une locutrice âgée (HV1) de Cussac Fort-Médoc.

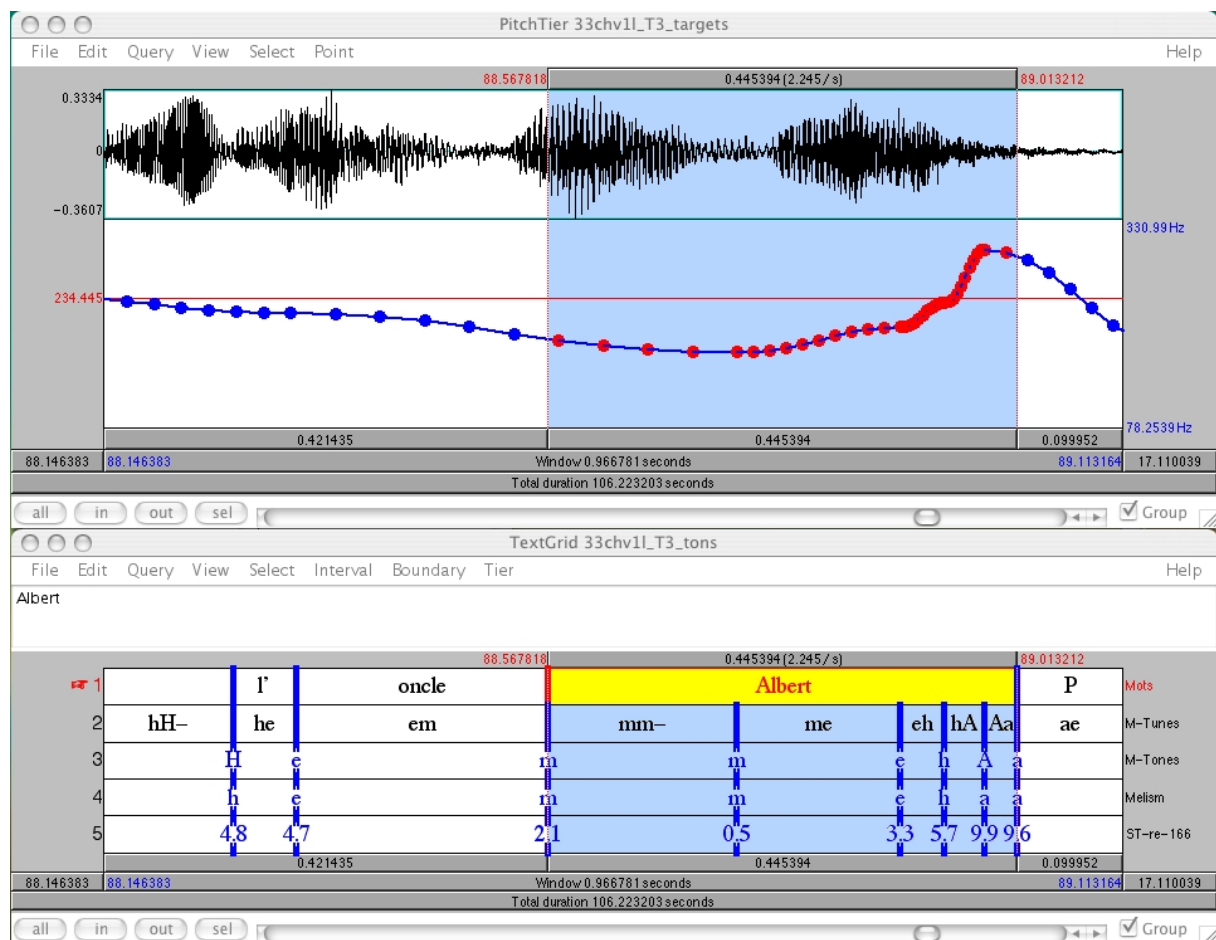


Figure 2 : mélisme prononcé sur le nom *Albert*. On note les valeurs très aiguës du niveau a qui signalent l'investissement affectif de la locutrice.

Dans cet extrait le prénom *Albert* est mélismé. La locutrice HV1 raconte en effet que toute jeune mariée, elle a dû s'occuper dans son foyer de quatre hommes (mari, beau-père, père et l'oncle Albert), et ce souvenir est resté très vif chez elle. A chaque évocation de chacun de ces hommes qui lui étaient proches, elle réalise un mélisme. Un exemple est donné concernant

« l'oncle Albert ». On note que la fréquence est très élevée (niveau A).

Un autre exemple concerne sa petite fille, LR1, âgée d'une quarantaine d'années, et qui est aux commandes, avec son entourage familial, d'une propriété vinicole dans le Médoc. Pour cette famille qui n'a pas bougé depuis des générations, l'entreprise familiale et la profession représentent des valeurs psychologiques très fortes.



Figure 3 : mélisme prononcé sur le nom *profession*. On note également les valeurs très aiguës du niveau a qui signalent l'investissement affectif de la locutrice.

L'extrait ci-dessus (figure 3) montre un mélisme extrêmement délié du terme « *profession* », possédant huit syllabes tonales, avec une amplitude maximale de 9.8 demi-tons. Dans ces deux exemples, comme dans les études plus approfondies que nous avons menées sur des corpus entiers, mentionnées ci-dessus, il s'avère que les mots mélismés expriment des valeurs personnelles profondes, expression de croyances bien ancrées dans la psychologie. Ces croyances fonctionnent en fait comme des véritables sources d'énergie pour la prosodie, ce qui entraîne la production de valeurs fréquentielles élevées, mélodiquement très mobiles, avec des ruptures de niveaux bien marquées dans l'enchaînement mélodique.

La fonction pragmatique du mélisme est ainsi d'exprimer une croyance ou de faire-croire, c'est-à-dire de partager sa croyance avec son ou ses interlocuteurs. Les mélismes par le registre aigu (a, s et h) exercent indépendamment du linguistique, une fonction perlocutoire par l'action sur autrui, volontaire, consciente ou pas. Ce sont sans doute ces notes aiguës qui permettent le repérage auditif d'une vérité du locuteur, d'une subjectivité, de cette émotion-

racine à laquelle l'auditeur peut adhérer ou qu'il peut réfuter. En tous les cas, l'auditeur est lui aussi conditionné par le registre affectif qu'il perçoit.

7. Mélismes dans le chant semi-improvisé

Dans une étude antérieure (Caelen-Haumont et Bel, 2000), nous avons montré que les moyens mis en œuvre par des chanteuses paysannes d'une culture éloignée de la nôtre (langue marathi dans l'État du Maharashtra en Inde) sont comparables à ceux des locuteurs francophones qui s'expriment de manière spontanée sur un canevas de discours préformé.

L'étude portait essentiellement sur les phénomènes d'*asyntaxe* et de *disyntaxe* prosodiques définis ci-dessus, qui correspondent à une reconfiguration du texte interprété par les chanteuses, par rapport au texte auxquels elles font référence lors de la transmission orale du répertoire poétique des chants. Nous démontrons ici l'utilisation de mélismes pour l'expression d'une émotion d'extraversion (l'admiration) et pour celle d'une émotion-racine qui caractérise l'investissement singulier de la chanteuse dans l'acte élocutoire.

L'exemple est tiré d'un corpus de chants de la mouture de paysannes de caste *mahâr*, qui sont d'anciens intouchables convertis au bouddhisme sous l'impulsion de leur libérateur Bhimrao Ramji Ambedkar (1891-1956), *Bhîm* de son petit nom (Jaffrelot, 2000). Les femmes s'identifient à *Ramâbâî*, la première épouse d'Ambedkar, elle aussi de caste *mahâr*, avec une charge émotionnelle représentative du degré d'intimité et de proximité qu'elles souhaitent entretenir avec la mémoire de leur héros.

Ramâbâî se tient debout aux côtés de *Bhîm* quand il préside et parle, quand il reçoit les cadeaux qu'on lui offre [...]; quand il voyage en train [...] ou en voiture où elle l'évente de la main assise à ses côtés dans la voiture [...]. (Poitevin, 2005)

Le texte du chant dont nous présentons un extrait de la performance est :

Je prépare en hâte des galettes fourrées de pois chiches au sucre
Ramâbâî est debout dans l'assemblée en compagnie de *Bhîm*.

Les mélismes apparaissent sur le deuxième vers qui contient des sèmes émotionnellement chargés à divers titres: *Bhîm* (Ambedkar) et *Ramâbâî* (son épouse) sont associés à une émotion d'extraversion, mais il en va différemment des mots « *râhî* » (se tient) et « *sanga* » (en compagnie de) qui sont mis en relief par le sentiment de proximité de la locutrice. Tous ces mots sont l'occasion de mélismes chantés que nous avons soulignés sur les mélogrammes de l'enregistrement de ces deux vers (figures 4 et 5).

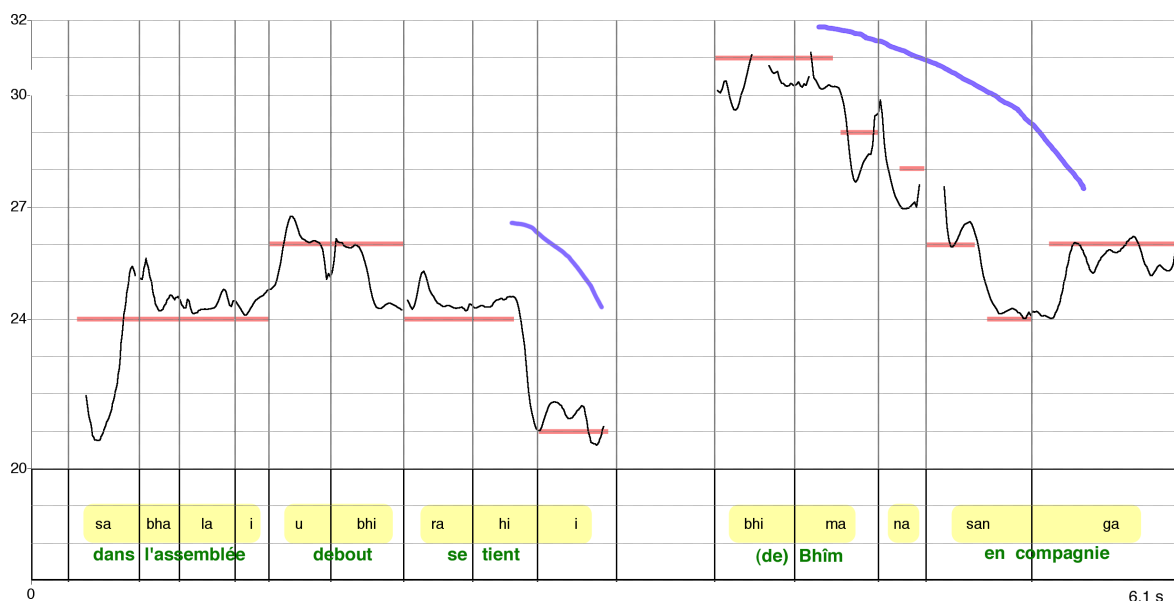


Figure 4 : mélismes sur les mots *râhi* (se tient), *Bhîma* et *sanga* (en compagnie de). La syllabe « na » entre les deux derniers mots est un marqueur emphatique sans contenu sémantique. Les lignes horizontales indiquent les demi-tons sur une échelle tempérée. La mélodie sous-jacente (structure intonative) est indiquée par des segments horizontaux. Le repère 24 est approximativement sol 4, tonique de cette mélodie. On note l'intervalle ascendant de grande amplitude (septième diminuée) à l'attaque de « *Bhîma na sanga* », inattendu dans cette forme de chant.

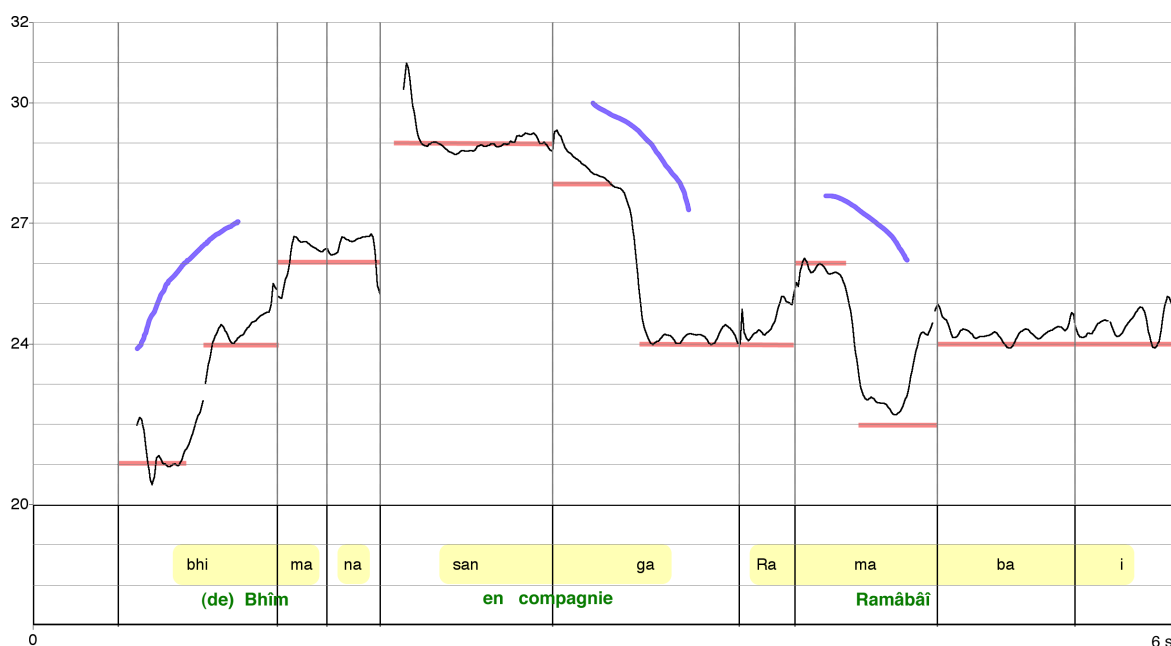


Figure 5 : mélismes sur les mots *Bhîma*, *sanga* (en compagnie de) et *Ramâbâi*. Le filler « na » est de nouveau inséré entre *Bhîma* et *sanga*.

La principale différence entre la parole et le chant réside dans la manière dont la structure intonative est déterminée. Dans le chant semi-improvisé, c'est une mélodie choisie au moment de la performance qui fixe par avance les intervalles mélodiques. Il appartient à la chanteuse de faire preuve de créativité et de virtuosité en plaçant les mots, sur ce canevas, là où les intervalles mélodiques et temporels permettront la réalisation de mélismes. Cette reconfiguration du texte est possible car la langue poétique autorise une grande liberté d'ordonnancement des mots, à laquelle il convient d'ajouter les ruptures syntaxiques, les

répétitions et omissions de mots ou de syllabes, ainsi que les marqueurs phatiques monosyllabiques (*fillers*).

Une étude approfondie du corpus des « chants d'Ambedkar » collectés par Guy Poitevin et Hema Rairkar est en cours de publication (Poitevin 2005). Les enregistrements sonores seront fournis avec l'ouvrage. Le chant ci-dessus y est analysé dans un chapitre consacré à la performance.

8. Conclusion

Comme nous avons pu le constater et le comprendre au cours de cet article, le domaine de l'émotion-racine est l'une des expressions-clef du locuteur dans sa parole ou son chant spontanés. C'est l'état prépondérant dans lequel se trouve le locuteur qui se sent impliqué dans un contexte de discours qui le motive, quelle qu'en soit la raison, et qui de ce fait engendre dans son énoncé les indices prosodiques spécifiques qui portent la marque de son investissement. En retour, ces indices au-delà de la composante linguistique, ont toutes les chances d'être perçus par son ou ses interlocuteur(s) comme tels, ce qui provoque en chaîne des réactions affectives et les indices prosodiques qui leur sont corrélés.

A ce titre, quels que soient le mode d'expression orale, chant ou parole spontanés, la culture, l'espace lexical et mélodique du mélisme sont à ce titre un lieu de rencontre avec l'autre, de communication privilégiée de l'intersubjectivité, voire du passionnel.

9. Références bibliographiques

Caelen-Haumont G. (1978, 1981), *Structures prosodiques de la phrase énonciative simple et étendue*, Thèse de doctorat de 3^e cycle, Université du Mirail, Toulouse / Hamburger Phonetische Beitrage, Band 34, Hamburg Buske.

Caelen-Haumont G. (2002), Towards Naturalness or the Challenge of Subjectivity, in Keller, Bailly, Monaghan, Terken, Huckvale eds., *Improvements in Speech Synthesis*, London : John Wiley, p. 353-362.

Caelen-Haumont G. (2004), Valeurs pragmatiques de la proéminence prosodique lexicale : de l'outil vers l'analyse. Actes, XXV^e Journées d'Etude sur la Parole (JEP), Fès, Maroc, p. 105-108. Internet : <http://www.lpl.univ-aix.fr/jep-taln04/>

Caelen-Haumont G. (à paraître 2005), Chapitre 15 - Les états émotionnels et la Prosodie : paradigmes, modèles, paramètres. In ouvrage collectif, *Phonologie et phonétique : Approches contemporaines*. Paris : Hermès.

Caelen-Haumont G., Bel B.(2000), Le caractère spontané dans la parole et le chant improvisés : de la structure intonative au mélisme, *Revue Parole*, 15/16, p. 251-302.

Caelen-Haumont G., Auran C (2004), The phonology of Melodic prominence: the structure of melisms. Actes, Speech Prosody 2004 (2004 mars 23-26 : Nara, Japon), p. 143-146. Internet: <http://www.lpl.univ-aix.fr/SP2004/>

Couper-Kuhlen E. (1986), *English prosody*, London : Edward Arnold.

Hirst D., Espesser R. (1993), Automatic labelling of fundamental frequency using a quadratic spline function, *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix*, 15, p. 71-85.

Jaffrelot, C. (2000), *Dr. Ambedkar : leader intouchable et père de la Constitution indienne*, Paris : Presse de la FNSP.

Pell M. D. (2002), Surveying Emotional Prosody in the Brain, *Proceedings of the 1st International Conference on Speech Prosody*, SP 2002, Aix-en-Provence, Proceedings on line, <http://www.lpl.univ-aix.fr/sp2002/>.

Poitevin, G. (à paraître 2005), *Mémoire de soi de paysannes intouchables, le chant d'Ambedkar* (titre provisoire), édition posthume de B. Bel, Paris : CNRS Éditions. Internet : <http://ccrsw.ws/ambedkar/>

Scherer K. R. (1989), Vocal correlates of emotion, in Wagner and Manstead eds., *Handbook of psychophysiology: Emotion and social behavior*, London : Wiley.

Scherer K. R., Ladd D. R., Silverman K. E. A. (1984), Vocal cues to speaker affect: Testing two models, *Journal of the Acoustical Society of America*, 76, 5, p. 1346-1356.

Wichmann A. (2000), The attitudinal effects of prosody, and how they relate to emotion, *Proceedings of the ISCA Workshop on Speech and Emotion*, Belfast, Proceedings on line, <http://www.qbc.ac.uk/en/isca/proceedings>.